



INFORMATION REGLEMENTEE
Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à
l'Assemblée générale mixte du 11 mai 2007

Charenton-le-Pont (le 26 mars 2007 – 17h30). La société informe ses actionnaires que son Assemblée générale mixte se réunira sur deuxième convocation **le vendredi 11 mai 2007 à 10 heures 30**, au Palais de la Bourse, Place de la Bourse, 75002 Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 26 mars 2007. Il contient l'ordre du jour, les projets de résolutions, ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée.

Les informations relatives à cette assemblée pourront être consultées sur l'espace Actionnaires/Investisseurs du site Internet d'Essilor à partir du 30 mars 2007 à l'adresse suivante : <http://www.essilor.com/InvestorRelations/ShareholderMeeting>.

Tout actionnaire pourra, dans les conditions prévues aux articles 138 et 139 du décret n°67-236 du 23 mars 1967, consulter au siège administratif ou demander que lui soient envoyés les documents et renseignements prévus à l'article 135 du décret, sur demande écrite adressée à la Société Générale, Service des Assemblées, 32 rue du Champ de Tir, BP 81236 – 44 312 Nantes Cedex 3.

Essilor International est le numéro un mondial de l'optique ophtalmique et propose, sous les marques phares Varilux[®], Crizal[®], Airwear[®] et Essilor[®], une large gamme de verres pour corriger la myopie, l'hypermétropie, la presbytie et l'astigmatisme. Essilor est présent sur les cinq continents au travers de ses 16 sites de production, de ses 244 laboratoires de prescription (finition des verres) et de ses réseaux de distribution.

L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext à Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

Codes : ISIN : FR 0000121667 ; Reuters : ESSI.PA ; Bloomberg : EF FP.

Relations Investisseurs et Communication Financière

Internet : www.essilor.com

Tél. : 01 49 77 42 16